REVEL NICE
REVUES ÉLECTRONIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE NICE

http://revel.unice.fr

Pour citer cet article :

Raluca Nita,
" Verbaliser le geste et représenter la parole : les enjeux du discours direct ",
, Communications du IVe Ci-dit, ,
mis en ligne le 02 février 2010.
URL : http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=564

Voir l'article en ligne

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL@Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.
L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

REVEL revues électronique de l'UNS - plate-forme pepinière

Raluca Nita

Maître de Conférences en Linguistique anglaise
Université de Nantes
Laboratoire Linguistique de Nantes (LLING)

Nous nous intéressons aux mécanismes de fonctionnement des verbes introducteurs non déclaratifs et aux conséquences de leur emploi sur le discours direct dans la presse. Nous montrerons que le verbe introducteur non déclaratif dépend contextuellement du discours direct, qu'il élève du statut de citation à celui de parole représentée dans la complexité de sa dimension non verbale.

This paper deals with descriptive verbs functioning as reporting verbs of direct speech. It points out the way in which contextual markers of direct speech provide linguistic support for the function of reporting verb and examines the way in which the semantics of descriptive reporting verbs modifies the status of direct speech in the text, from a mere quotation to authentic speech with a motional and emotional dimension.

verbe introducteur, discours direct, dépendance contextuelle

descriptive reporting verb, direct speech, contextual dependence

Verbaliser le geste et représenter la parole : les enjeux du discours direct

Notre étude porte sur un marqueur particulier de construction de la citation dans la presse, le verbe introducteur non déclaratif. En l'absence de la dimension déclarative, il décrit à travers son sémantisme une attitude non verbale (geste, mouvement corporel, état émotionnel) d'un protagoniste du récit qui devient énonciateur rapporté par l'association du verbe au discours direct à travers les marqueurs traditionnels du discours citant, les deux points et l'inversion sujet-verbe : … *un cadre du PvdA* ***haussa les épaules*** **:** « *Cet attentat n'a rien à voir avec l'islam. » (Le Monde) ; Une fille* ***se lève*** *dans la salle : « … » (Libération) ; « … »,* ***bondit*** *le juge (Libération) ; « … »,* ***sourit****-elle (Libération).*

Certains de ces verbes introducteurs non canoniques (*lâcher, lancer, jeter)* ont déjà été assimilés aux verbes déclaratifs traditionnels, leur sens qualificatif primaire étant intégré à une valeur déclarative dérivant de la citation à laquelle ils sont associés : *« Maintenant, nous sommes tous au chômage »,* ***lance*** *le leader du groupe (Libération)*. D'autres verbes (*s'indigner, sourire, soupirer*) pourraient suivre le même processus et intégrer progressivement le code de l'écriture journalistique grâce à un usage de plus en plus fréquent dans un contexte citationnel : *« Les choses sont-elles si simples ? »,* ***soupire*** *Patrick (Le Figaro)*. Néanmoins, l'usage d'autres syntagmes hautement descriptifs et non déclaratifs (*bondir, ne peut retenir ses larmes*, *rigoler*, etc.) demeure encore hors norme à la fois du point de vue de la typologie discursive de la presse ayant pour visée l'objectivité et du point de vue du fonctionnement prototypique du discours citant utilisant un verbe déclaratif

transitif[1]. Néanmoins, dans la presse française, une rubrique du quotidien *Libération*, *Carnets de Justice*, fait du verbe non déclaratif un marqueur privilégié du discours direct (DD) au détriment des verbes de parole.

C'est dans ce contexte particulier que nous nous proposons d'étudier le rapport de ces verbes qualificatifs non déclaratifs au discours citant traditionnel en tant que représentation de la parole rapportée sur le plan du récit. Quel est le mécanisme linguistique qui permet le fonctionnement de ces nouveaux marqueurs en contexte citationnel ? Quel est l'effet de leur sémantisme sur la parole rapportée et le récit dans la presse ? L'analyse de ces verbes en relation avec le type d'article où ils fonctionnent systématiquement montrera que la représentation de l'occurrence de parole dans le récit dans sa dimension non-déclarative fait l'effet d'une (re)constitution indexiale. Dans ce processus, c'est le récit journalistique même qui change ses rapports à la typologie : se focalisant sur la mise en scène, il emprunte des traits littéraires.

Bien que cette étude s'appuie sur le français, nous évoquerons également les pratiques de l'anglais et du roumain afin de mettre en évidence, à travers les éventuelles similitudes et différences, la spécificité de ces marqueurs liés de manière privilégiée au DD[2].

1. Le fonctionnement du verbe introducteur : dans le sillage du discours direct

1.1. Remise en cause terminologique

L'emploi de verbes non déclaratifs dans les énoncés rapportants nous met face à un phénomène de « recul des frontières » (Rosier 1999) dans la pratique citationnelle. La terminologie traditionnelle, « verbe de parole », « verba dicendi », ne peut donc plus recouvrir la complexité de la pratique discursive. C'est pour pouvoir rendre compte de ce phénomène et éviter tout parti pris sémantique sur le verbe associé au discours rapporté que nous choisissons le syntagme « verbe introducteur ». C'est le rôle même d'un tel verbe qui doit être reconsidéré.

Le verbe déclaratif est censé construire une occurrence de parole sur le plan du récit. Cette définition pose un problème de généralité, car elle recouvre tous les types de discours rapporté, direct, indirect, indirect libre, et ne prend pas en compte leurs particularités. Tous les discours rapportés ne se valent pas, d'où des différences de mise en scène dans le récit. Le DD dans notre cas se distingue en tant que forme qui peut se construire indépendamment de l'appui du récit, en l'occurrence du verbe déclaratif. Le DD signale son statut énonciatif à travers ses marqueurs « externes » typographiques (guillemets, deux-points) et « internes » énonciatifs (pronoms personnels et temps faisant référence à une situation d'énonciation rapportée distincte de la situation d'énonciation qui sert de repère au récit). Dans ces conditions, la mise en place de l'occurrence de parole par le verbe déclaratif relève de l'explicitation de la parole plus que de la mise en place proprement dite. C'est

[1] Dans une étude contrastive des verbes introducteurs dans les articles d'information en anglais, français et roumain (R. Nita 2006), nous avons noté la fréquence limitée des verbes non déclaratifs à travers les langues : 13 occurrences sur 199 verbes introducteurs en français, soit 6,5% ; 16 occurrences sur 199, soit 8% en roumain, et seulement 1 occurrence sur 171, soit 0,5% en anglais.

[2] Pour une étude de l'usage des verbes introducteurs en anglais, français et roumain, et de problèmes posés par leur traduction, voir R. Nita (2009b).

une autre facette sémantique du verbe de parole qui devient plus pertinente pour la construction du DD, sa dimension qualitative-commentative qui peut aller d'une certaine neutralité (*affirmer*, *déclarer*, *expliquer*) à la subjectivité marquée (*regretter*, *avouer*, *déplorer*). C'est à ce pôle que les verbes non déclaratifs peuvent rejoindre les verbes déclaratifs dans la construction du DD. La dimension non communicationnelle attribue au verbe un rôle « introducteur » qui ne fait pas référence à une position initiale pré-requise, mais à une fonction : introduire dans le texte un « corps étranger », le DD, revient à le présenter, à lui donner une identité. Cette identité correspond à un des sens que le DD véhicule, que le verbe introducteur traduit au niveau du récit :

> **(1)** « Le fric est devenu l'obsession, les gens ne pensent qu'à ça, et de moins en moins à la culture, à l'éducation », **regrette Daoud**, un étudiant de 31 ans. (*Le Monde*)
>
> **(2)** « Nous gardons les gens qui ne peuvent pas bouger et nous perdons les diplômés, ce qui aggrave encore la situation », **déplore** Jean-François Caron. (*Le Monde*)

Regretter et *déplorer*, verbes déclaratifs, soulignent dans leur volet qualificatif le point de vue de l'énonciateur rapporté et mettent en évidence des éléments subjectifs du DD : en (1), le contraste entre « le fric » et « la culture », « l'éducation », en (2), le commentaire négatif porté par le verbe *s'aggraver* dans la relative appositive.

Le verbe non déclaratif peut ainsi de façon légitime devenir un verbe introducteur : sa dimension qualitative focalisée sur une description de l'énonciateur rapporté, dénotant un son non verbal (*soupirer*, *sangloter*, *pleurer*), un geste (*trépigner*, *bondir*, *hausser les épaules*), une émotion (*se fâcher*, *s'agacer*) etc., s'accordera avec un contenu subjectif marqué du DD qu'il rendra saillant : en (3) l'interrogation prend un caractère rhétorique à travers *soupirer*, en (4) l'opposition dans le DD porte un message d'indignation à travers *bondir*.

> **(3)** « Les choses sont-elles si simples ? », **soupire** Patrick. (*Le Figaro*)
>
> **(4)** M. Harper **a bondi :** *« Nous recevons notre mandat de la population et non de l'ambassadeur des États-unis »*, a-t-il déclaré. (*Le Monde)*

Le verbe introducteur non déclaratif complète, par son caractère qualificatif primaire, la parole avec une dimension paraverbale et en rend ainsi toute l'authenticité et la complexité au niveau du récit. Dans le cadre du DD, le verbe introducteur détient un rôle privilégié de traduction-interprétation du contenu du DD pour l'intégrer dans le récit. Est-ce que tout verbe non déclaratif peut devenir verbe introducteur ?

1.2. Hypothèses sémantiques et syntaxiques

L'usage des verbes introducteurs non déclaratifs en français dans la presse est mentionné dans quelques études sur le discours rapporté − Rosier (1999), Tuomarla (2000). Ce qui nous intéresse, c'est de pouvoir expliquer la mise en place de leur rôle introducteur. Une telle analyse est proposée par Fónagy (1986) qui s'intéresse aux « verbes déclaratifs secondaires » dénotant des activités non verbales (1986 : 264) en hongrois où leur fréquence est élevée ; ils recouvrent des sphères sémantiques diversifiées : sons non-verbaux (*nevetitt / laughed*), bruits mécaniques (*mennydörögte / thundered*), mimétique du visage (*mosolygott / smiled* ; *villant fel, csillant fel a szeme / his eyes sparkled*), mouvements corporels (*lólintott / nodded*

his head), comportement social (*segitette / he helped*), attitudes émotionnelles (*képedt el / staggered*).

Selon Fónagy, ces verbes ont subi un processus de transformation sémantique pour fonctionner avec du DD. Il s'agit pour certains d'un processus de métaphorisation sous-tendu par un processus de conversion sémantique qui fait coïncider la dimension purement qualitative d'origine et la dimension déclarative nouvellement acquise. Les verbes *lancer*, *lâcher*, *jeter* illustrent, selon nous, ce type de transformation en français, un transfert du sens primaire des caractéristiques gestuelles au niveau de la parole, comme le montre par exemple la définition de *lâcher* : « émettre avec plus ou moins de brusquerie, d'incongruité (des paroles qui surprennent ou qui choquent) » (*Le Petit Robert*, 1996).

Pour d'autres verbes, le sens déclaratif est dérivé à partir de l'omission d'un verbe de parole que le verbe non déclaratif modifiait au participe présent : *dit-il en tremblant* > *trembla-t-il*.

Sous un angle syntaxique, Fónagy note un processus de transitivisation de certains des verbes non déclaratifs, processus repérable en hongrois par la présence de préfixes faisant la distinction entre une conjugaison « objet » correspondant aux verbes transitifs, et une conjugaison « sujet » correspondant aux verbes intransitifs. Ces derniers peuvent prendre la conjugaison « objet » et être associés en incise à une inversion avec le sujet manifestant ainsi, tels les verbes déclaratifs transitifs, une dépendance syntaxique par rapport à la citation. Cependant, cette dépendance syntaxique ne préjuge pas du fonctionnement d'un verbe en tant que « verbe déclaratif secondaire » : le verbe peut demeurer intransitif (à la conjugaison « sujet »), avec l'ordre canonique sujet-verbe en incise, et néanmoins tenir un rôle « introducteur ». Fónagy montre que c'est en fait l'imbrication dans le DD qui met en place dans ce cas une relation étroite entre le verbe et la citation, se substituant ainsi à la transformation syntaxique[3].

Dans notre corpus, les verbes introducteurs non déclaratifs sont en effet intransitifs. On pourrait relever un processus de transitivisation par un effet de parallélisme avec les verbes déclaratifs transitifs pour justifier ainsi le fonctionnement en contexte de discours rapporté. Cette hypothèse a déjà été avancée par Lamiroy et Charolles (2008) pour les verbes déclaratifs intransitifs (*glapir*, *papoter*, *cafouiller*). Selon ces auteurs, les verbes de parole sont naturellement transitifs incluant « dans leur représentation conceptuelle profonde un objet, à savoir les paroles produites » (2008). L'intransitivité de certains verbes de parole s'explique par « un principe de saturation sémantique » : « plus le sémantisme d'un verbe serait spécifié, plus le verbe serait saturé lexicalement et plus il serait intransitif » (2008). Par exemple, les verbes spécifiant la manière de parler (*fabuler*, *délirer*) sont intransitifs par leur sémantisme étoffé qui dispense de l'expression de l'objet, la parole ; ils s'opposent aux verbes transitifs (*énoncer*), moins nuancés sémantiquement, et ainsi non saturés, qui ont besoin de l'objet pour être qualitativement stables et compléter leur valence. Sur la base de données de corpus, les auteurs démontrent la possibilité de transitivisation des verbes de parole intransitifs. Le schéma de transitivisation est gradué : les verbes intransitifs les plus durs se transitivisent dans un contexte de DD, en incise et en position initiale

[3] L'exemple cité par Fónagy pour ce cas de figure est : « - Jaj − női hang sírt fel a vonal másik oldalán jöjjenek hamar… [Good heavens − a woman's voice cried out at the other end of the line − please, come immediately…] (1986 : 262).

(*murmurer*, *feuler*), les verbes intransitifs mous acceptent un syntagme nominal, alors que la complétive représente le plus haut degré de transitivité. Le contexte de DD apparaît comme le mécanisme de transitivisation le plus productif.

Dans les hypothèses sémantiques et syntaxiques formulées dans les deux études, un élément central nous semble avoir été laissé de côté qui peut englober les deux types d'hypothèses. Il est significatif, de notre point de vue, que le changement sémantique ou syntaxique du verbe a lieu dans un contexte de discours direct précisément, c'est-à-dire avec une forme syntaxiquement et énonciativement autonome, et est bloqué dans un contexte de discours indirect, c'est-à-dire avec une forme syntaxiquement et énonciativement intégrée dans le récit (*Il sourit : « … », « … », sourit-il* ; **Il sourit que)*.

Notre hypothèse est que le fonctionnement du verbe introducteur en contexte de DD est l'expression d'une dépendance par rapport au DD qui est construite par les marqueurs du DD, les deux points en position initiale et l'inversion sujet-verbe en incise.

1.3. Verbe introducteur : un rôle contextuel

Dans les deux positions où le verbe introducteur est associé au DD, antéposition et incise (imbriquée ou finale), un mécanisme se met en place pour signifier sa dépendance sémantique et/ou syntaxique par rapport au discours direct. Notre perspective consiste à voir dans les éléments constitutifs du DD non pas des marques de balisage énonciatif, mais des marqueurs de statut textuel.

Les deux-points construisent l'énoncé rapportant : leur rôle serait réduit à une fonction démarcative (Catach 1994, Drillon 1991, Demanuelli 1987), de simple signal de la « passation du pouvoir de parler » (Catach 1994 : 70). Au contraire, dans un énoncé homogène énonciativement, ils sont caractérisés par une valeur sémantique : « valeur d'explicitation » (Catach, 1994), fonction d' « anticipation » ou d' « annonce d'un développement » (Demanuelli 1987 : 58). Ils construisent une relation logique de dépendance entre les énoncés, telle que pourrait la mettre en place un connecteur. Pour nous, cette distinction de fonctionnement n'a pas lieu d'être, la valeur sémantique demeurant intrinsèque quel que soit le contexte, car inscrite dans l'iconicité de ce signe, ouvrant et fermant, qui suggère dans son image même la perméabilité des séquences qu'il met en relation. En anglais, la virgule peut également s'employer, ce qui montre que les signes de ponctuation doivent être considérés dans leur spécificité, ce qui revient à prendre en compte leur valeur sémantique.

> **(5)** Beilin **declared,** "The Iran of President Khatemi and Iran after the [February] elections is a country with far more nuances and far more complexity than we have become accustomed to seeing". (*Le Monde Diplomatique*)

La virgule signifie bien ici la relation entre les deux séquences. Elle a une fonction constructive comme dans une structure appositive : « les termes qu'elle sépare doivent être reliés entre eux par une identité de fonction. Ils font partie (…) du même ensemble » (Drillon 1991 : 151).

L'usage des verbes introducteurs non déclaratifs et intransitifs, donc sémantiquement et syntaxiquement saturés, devient représentatif du rôle actif que jouent les deux-points dans le fonctionnement d'un énoncé rapportant. En tant que signe ouvrant et fermant à la fois, ils ont une double orientation : dans la séquence

droite où ils s'insèrent, ils créent une pause, une fermeture temporaire, jamais définitive à la différence du point, car ils ouvrent en même temps le segment vers la séquence droite. Avec les verbes non déclaratifs et intransitifs, l'intervention des deux points est essentielle : ils court-circuitent leur complétude syntaxique et sémantique, et annoncent leur saturation par le biais du segment droit, le DD. On peut ainsi apporter une explication au processus de transitivisation des verbes intransitifs qu'identifient Lamiroy et Charolles. L'emploi du point suffit pour renfermer chaque énoncé sur son plan énonciatif et pour bloquer ainsi le fonctionnement du verbe comme introducteur. Un verbe en incise devrait être introduit pour accomplir ce rôle (6', 7') :

(6) La mère d'Ovidiu Ohanesian **est inquiète :** « Mon fils est très pâle. » (*Libération*)

(6') La mère d'Ovidiu Ohanesian **est inquiète.** « Mon fils est très pâle », **se plaint-elle / sanglote-t-elle**.

(7) **Tawfik se tortille :** « Comme vous me parlez, ça me fait mal, je vous vois comme mon père ! » (*Libération*)

(7') **Tawfik se tortille.** « Comme vous me parlez, ça me fait mal, **s'exclame-t-il**, je vous vois comme mon père ! »

Le rôle des deux-points assure une explication unitaire au fonctionnement du discours citant, quel que soit le verbe introducteur. Si dans le cas des verbes déclaratifs transitifs, l'introduction de l'objet direct (le DD) est posée d'emblée comme nécessaire pour en compléter la valence et le sémantisme, ce sont les deux-points qui explicitent cette dépendance, et se constituent en véritable marqueurs de subordination, le verbe ne pouvant pas fonctionner en leur absence[4] : **Momo* ***ajoute.*** *« Le but, c'est de gagner de l'argent »*.

En incise, l'inversion sujet-verbe assure le fonctionnement des verbes introducteurs. L'ordre sujet-verbe rend les discours citants peu acceptables, ce qui montre que le contact avec son objet, le DD, rend le verbe transitif fonctionnel[5].

(1') ? « Le fric est devenu l'obsession… », **Daoud regrette**.

La contiguïté verbe – DD produite par l'inversion exprime la dépendance du verbe par rapport au DD, une dépendance inscrite dans la structure profonde du verbe déclaratif transitif.

Pour les verbes non déclaratifs et intransitifs, le rétablissement de l'ordre canonique suspend leur dépendance sémantique du DD de telle sorte que l'énoncé rapportant doit s'affranchir du DD et fonctionner indépendamment sur le plan du récit :

(3') « Les choses sont-elles si simples ? ». Patrick **soupire**.

En anglais, où l'inversion alterne avec l'ordre canonique en incise, on peut rencontrer des verbes non déclaratifs dans une configuration canonique *« … », he laughs*, mais sans qu'il y ait une dépendance sémantique réelle par rapport au DD. Il

---

[4] Rosier (1995) parle d'une relation paratactique entre le verbe et le DD, « un effet de juxtaposition produit par l'absence de subordination explicite » (1995 : 61), Van Raemdonck (2004) de « subordination marquée, sinon par un enchâsseur, du moins par des indicateurs typographiques » (2004 : 537).

[5] Les incises sujet-verbe apparaissent dans un contexte particulier : le sujet est pronominal, les textes manifestent des traits d'oralité marqués. Par exemple chez San Antonio, narration à la première personne, souvent au présent, « - Il y a des amateurs ? **je questionne**. », « - Dites donc, Péver, **je fais à mon confrère, en ponctuant d'une œillade complice**, (…) » (San Antonio, *Bérurier au Sérail*). L'incise produit l'actualisation de la situation fictive de l'échange de sorte que, même si le verbe n'est plus lié dans la linéarité au DD, il y renvoie par l'effet d'oralité : le DD devient un objet évoqué, présent dans la situation de communication.

s'établit un rapport de juxtaposition construisant une simple succession parole-réaction émotionnelle.

Le fonctionnement des verbes intransitifs, déclaratifs ou non déclaratifs, dans l'environnement du DD relève d'une dépendance mise en place contextuellement par les deux-points et l'inversion, à travers une suspension de la complétude sémantique du verbe. Le processus de transitivisation, évoqué dans les études de Fónagy et Lamiroy et Charolles, peut être une conséquence de l'absence de stabilité qualitative du verbe construite par les marqueurs du DD ; tout comme le changement sémantique par ajout d'un sens déclaratif peut intervenir à partir de l'environnement citationnel. Mais la raison du fonctionnement du verbe introducteur ne repose pas, selon nous, sur ces transformations syntaxiques et sémantiques que souligne Fónagy. Tout verbe peut devenir un verbe introducteur même si son sémantisme est rattaché simplement à un trait non verbal de l'énonciateur rapporté. Le contact explicite avec le DD fait que ce sémantisme devient partie intégrante de la parole, qui se charge ainsi de contenus supplémentaires et se représente dans sa dimension non verbale.

2. L'effet du verbe non déclaratif sur le DD : le syncrétisme geste-parole

2.1. Caractéristiques textuelles

Nous pouvons étudier l'effet de ce marqueur inédit sur le DD dans les conditions particulièrement favorables de son suremploi dans la rubrique « Carnets de Justice » de *Libération*, qui présente des comptes rendus de procès dans les tribunaux correctionnels. Le classement ci-dessous, regroupant des verbes tirés de sept articles au hasard de cette rubrique, est représentatif de la richesse et la diversité sémantique qu'on peut y rencontrer. Nous avons mis en gras, les verbes utilisés en incise. La position initiale est privilégiée, d'une part en raison des limites qu'impose l'incise à l'usage de syntagmes verbaux plus complexes (* « … », *est-il ironique*), d'autre part en raison peut-être de la valeur logique explicative des deux points comparée à une valeur plutôt commentative de l'incise.

Tableau. Verbes introducteurs non déclaratifs, *Carnets de Justice*

Verbes dénotant des sons non verbaux	*soupirer, **sangloter**, grommeler, souffler, s'époumoner, **pleurer**, rigoler, rire, rugir, rouler les r, articuler difficilement.*
Verbes dénotant des états émotionnels	***S'énerver**, se marrer, s'affoler, délirer, s'agacer, s'emballer, s'étonner, se radoucir, se fâcher, être honnête, être ironique, être très poli, se croire malin, prendre l'air admiratif.*
Verbes dénotant la mimique, des gestes et des mouvements corporels	*trembler, trépigner, sursauter, se tortiller, **bondir**, **s'agiter**, se contorsionner, s'agenouiller, s'avancer, se racler la gorge, s'incliner bas, baisser la tête, hausser les épaules, tendre un bonbon, se plier en deux, se lever, secouer la tête, fermer les yeux.*
Verbes dénotant un comportement social	*se moquer, s'insurger, persifler, triompher, jubiler.*

L'accumulation de ces verbes apparaît dans un cadre textuel qui s'avérera atypique dans le discours journalistique. On reproduit ci-dessous deux fragments d'articles de *Carnets de Justice*.

(I) « Vous ferez la morale plus tard ! »
Par Dominique SIMONNOT
lundi 31 janvier 2005
Tribunal correctionnel de Paris

Quand un prévenu l'énerve, le président **rugit** : *« Fermez-la ! Arrêtez votre cinéma ! »* Et Tawfik se disant Bouziane, *« 100% algérien ! »* − arrêté pour le vol du portable d'Alberto −, **l'exaspère** : *« Bien sûr que je l'ai volé, il le mérite, il nous considère comme une marchandise » « C'est une raison ça ?* **tonne** le président, *c'est votre droit absolu d'être d'accord ou pas pour une relation sexuelle, mais vous êtes comme moi, vous dites oui ou non ! »* Et Tawfik **se croit malin** : *« Mieux vaut voler que le mettre par terre ! »* L'avocat le tape pour l'arrêter, le juge enchaîne : *« Vous ferez la morale plus tard ! Pourquoi êtes-vous en France malgré trois interdictions du territoire ? Monsieur ! Je vous parle ! »* Tawfik pleure et le juge **peste** : *« Votre émotion, on veut bien la partager, mais on attend ! Pourquoi ne quittez-vous pas la France ? J'entends pas ! Parlez dans le micro ! »*

Le micro est à hauteur de nain et Tawfik **se plie en deux** : *« C'est compliqué et je suis compliqué ! » « En général, on dissimule sa mauvaise foi sous sa complexité ! »* **philosophe** le juge. La tension monte, Tawfik change de registre. Il se dandine, fait l'enfant charmant, **montre ses nippes** : *« Je peux pas rentrer comme ça chez moi (...). »* Le juge **grommelle** : *« Vols, vols, racket, des interdictions du territoire... Vous êtes indésirable ici ! »* Tawfik **se tortille** : *« Comme vous me parlez, ça me fait mal, je vous vois comme mon père ! Allez, il faut que je garde la pêche ! »* Le procureur : *« Je suis perplexe, que cherche-t-il ? (...) » (...) (Libération)*

(II) « C'est remarquable ! elle ne vieillit pas ! »
Par Dominique SIMONNOT
lundi 25 avril 2005
Tribunal correctionnel de Paris

Il est 14 heures. Une femme **gémit dans le public** : *« Il a cassé ma porte, il est entré chez moi. Je dors plus (...) »* Elle tremblote. Le gendarme lui **tend un bonbon :** *« Attendez pas de tomber, hein ! Dites-le si vous vous sentez mal... »* La femme chuchote : *« Je suis choquée, traumatisée... »* Un rang derrière, une autre femme peste : *« Celle-là ! Choquée de naissance, oui ! »* Et la première reprend à voix basse : *« J'ai peur, y a sa femme derrière... »* Elle s'allonge sur le banc. (…)

18 heures. Mohamed, un homme aux yeux perçants, rentre dans le box. *« C'est lui ! »* **s'agite** la femme. On la fait asseoir au banc des plaignants. (…) L'assesseure observe : *« Il lui est sûrement interdit de rencontrer sa femme ! »* L'avocate affirme : *« Ils ont de bons rapports, il s'occupe de son fils ! »* Le procureur **est ironique** : *« Si avec ça le tribunal est rassuré et ne craint pas qu'il réitère les faits contre la victime ! » (...)*

Danina est yougoslave, vit en caravane, n'a pas de papiers et **roule les *r* :** « *Avec ma grand-mère, je travaille, je vends des fleurs, on lave les vitres des voitures et quelquefois... »* « *De la mendicité, hein ! »* complète le juge. Avec une mineure, Danina aurait volé un portefeuille dans le métro. *« C'est pas moi !* **pleure-t-elle**. *C'est l'autre ! Elle l'a dit ! (...) »* Le juge **prend l'air entendu :** *« Vous avez déjà volé ? » « Une fois, deux peut-être... »* Et le juge lit : *« Vol à la tire, vol à la tire, vol à la tire... au moins six fois ! »* Danina **sanglote** : *« Je vais plus sortir, je vais rester près de ma grand-mère (...) ! »* Le procureur **rigole** : *« Ces larmes de crocodile, je les ai déjà vues (...) ! Elle a 13 ans depuis au moins trois ans ! C'est remarquable !! Elle ne vieillit pas ! »* (…)

21 h 30. La kyrielle de prévenus est de retour dans le box pour les jugements. (…) Le procureur **se racle la gorge :** *« Monsieur le président, euh... la plaignante ? » « Il faudra revenir dans trois semaines madame »,* dit le juge. La femme **s'incline bas :** *« Merci à toute l'équipe ! » (Libération)*

Tous ces textes suivent un schéma de construction identique. Ils se présentent comme des dialogues entre les différents protagonistes dont l'identité (juges, procureurs, avocats, plaignants, prévenus) est anticipée à travers le cadre situationnel posé avant le texte « Tribunal correctionnel de… ». La part du récit proprement dit, entendu comme espace énonciatif de l'énonciateur-journaliste, est limitée et se confond la plupart du temps avec les énoncés rapportants dont la

majorité contient un verbe introducteur non déclaratif à valeur descriptive mettant en scène les protagonistes. Ces énoncés ont donc une double fonction : à la fois construire le récit des prises de parole et introduire en décodant les paroles. Les verbes sont toujours au présent, ce qui crée un effet d'immédiateté, de prise sur le vif des actions de prise de parole et de la parole en soi, un effet renforcé par la subjectivité des DD, mais aussi par la suggestion d'enchaînement des réactions et des paroles créée par l'emploi de la coordination *et* en tête de phrase ((I) « … » *Et Tawfik se croit malin : « … »*)

Nous sommes ici aux frontières de la typologie journalistique caractérisée par une visée primaire d'objectivité[6] imposant comme schéma discursif le récit des faits, avec une fonction d'authentification pour les citations. La visée construite ici est de subjectivation, de captation, par la focalisation sur les protagonistes, la citation devenant un moyen de leur mise en scène. L'accumulation de verbes introducteurs non déclaratifs, qui est tout à fait exceptionnelle dans le cadre de la pratique journalistique, mais qui demeure la constante de cette rubrique, traduit une stratégie spécifique qui relève d'une démarche littéraire : on assiste ici à une fictionnalistation du récit journalistique. Pour appuyer cette idée, on notera la place limitée de ces verbes dans la presse en dehors de cette rubrique. Ils apparaissent occasionnellement dans des articles de société, à côté de verbes déclaratifs à sémantisme nuancé (*regretter, marteler*, plutôt que *expliquer, souligner*), donc dans un contexte qui s'intéresse, comme dans notre cas, aux protagonistes, à leur parole en tant qu'expression de leur originalité et subjectivité. Ils ne sont pas pour l'instant l'apanage des articles politiques où les paroles ont une portée informationnelle à caractère public. La répartition des verbes non déclaratifs selon le genre de l'article montre leur statut inédit et leurs enjeux spécifiques dans le texte journalistique. Dans cette même perspective, en roumain, on peut rencontrer une accumulation similaire de verbes non déclaratifs dans des articles de société traitant d'événements à caractère grave dans la vie d'une communauté. Ces articles se lisent comme des récits littéraires créant un monde à part autour des personnages :

> **(8)** « Eheee… Aici, dacă ar mai fi trăit, sigur ar fi venit Jacques Yves Cousteau să filmeze. Că, zău, parcă-i ocean », **fluieră amar** unul dintre satenii din barcă. (Jurnalul Naţional)
>
> **(8')** « Si Jacques Yves Cousteau était encore en vie, il serait sans doute venu ici pour faire un film. Vraiment, on dirait un océan », **siffle tristement** l'un des villageois dans le bateau. (traduction littérale)

L'effet de fictionnalisation prend une forme encore plus concrète : la plupart de ces verbes introducteurs apparaissent en position initiale, au présent, faisant l'effet de didascalies théâtrales où les descriptions gestuelles, émotionnelles, servent de support pour l'interprétation de la parole de façon à ce qu'elle soit un reflet des traits des protagonistes :

> (*Il est 14 heures. Une femme* ***gémit dans le public***) : Il a cassé ma porte, il est entré chez moi. » (*Elle tremblote. Le gendarme lui* ***tend un bonbon***) : « Attendez pas de tomber, hein ! Dites-le si vous vous sentez mal… »

Par le biais de cette fonction de didascalie, on retrouve le rôle de traduction-interprétation du verbe introducteur qui dans le cas d'un sémantisme non déclaratif et dans un contexte d'emploi fréquent ajoute une dimension paraverbale à la parole, lui restitue sa complexité, son authenticité extratextuelle.

---

[6] Sur la visée du texte journalistique, voir Charaudeau (1997).

2.2. Du geste à la parole

Fónagy évoquait pour le fonctionnement des verbes secondaires un processus de métaphorisation et d'omission. Ce phénomène ne nous semble pas vérifiable dans le contexte de nos articles, car il exigerait une étude en diachronie sur des textes diversifiés typologiquement et thématiquement pour pouvoir relever une évolution sémantique. Dans les limites des articles étudiés et exemplifiés en (I) et (II), nous parlerons plutôt d'un processus de transformation sémantique des verbes introducteurs au contact du DD, en vertu de leur mécanisme de fonctionnement contextuel. Malgré la diversité sémantique, la plupart de ces verbes acquièrent en contexte une connotation psychologique dérivant de la relation avec le DD et tendent à se regrouper ainsi dans une seule catégorie, celle des verbes dénotant des états émotionnels. En effet, une attitude émotionnelle, un trait de caractère sont plus facilement représentables dans la parole : le sémantisme de « se croire malin » (I) se manifeste dans le caractère sentencieux de la parole « Mieux vaut… » ; « être poli » dans la modalisation *Mehdi* ***est très poli*** *: « Si je peux me permettre… ».* On s'aperçoit ainsi que si, hors contexte, *se plier en deux, se tortiller* (I) dénotent simplement des mouvements du corps, par le biais de la mise en relation avec la subjectivité de la parole (« C'est compliqué et je suis compliqué », « Comme vous me parlez (…) ! »), ils se verbalisent et s'empreignent d'une valeur sémantique supplémentaire, de nature psychologique, correspondant aux sentiments exprimés dans le DD. Parallèlement, la parole même s'empreint du sens dénotatif du verbe et se « dilate », sort du verbal pour s'ajouter une dimension visuelle. L'effet est encore amplifié lorsque les verbes ne prennent pas de connotation émotionnelle *montrer ses nippes* (I), *tendre un bonbon* (II), *se lever*. La parole est alors en représentation, et le geste se verbalise :

(9) L'avocat **se lève :** « Le corps de mon client est couvert de morsures… » *(Libération)*

On est face à un phénomène de syncrétisme fortement dépendant dans sa manifestation de l'accumulation de verbes introducteurs : la parole est une paraphrase du geste, le geste une représentation visuelle de la parole. Fónagy évoque « l'importance sémiotique » de l'emploi de ces verbes descriptifs du fait qu'ils attirent l'attention sur « la possibilité d'exprimer la signification des gestes à travers les mots » (1986 : 269). Cette remarque rejoint notre idée sur le rôle interprétatif du verbe introducteur et met en évidence l'équivalence entre geste et parole, l'explicitation de l'un par le biais de l'autre. Le contenu du récit, représenté par le verbe introducteur, et le contenu du DD sont dans un rapport de complémentation : ils ne sont plus saturés, et la stabilisation qualitative de chacun de ces contenus se fait par le biais de l'autre. Nous sommes au stade de verbalisation du geste, de visualisation de la parole.

Conclusion

Les verbes introducteurs non déclaratifs sont spécifiques au DD. Ils en dépendent pour pouvoir tenir un rôle interprétatif de construction d'une parole rapportée, et ils en deviennent les marqueurs privilégiés en se focalisant sur la dimension paraverbale de la prise de parole. C'est cette dimension qui peut apporter de l'authenticité au DD dans le récit. Parole auto-représentée dans le texte et ainsi peu intégrée ou difficilement intégrable dans le récit, le DD devient un complément

sémantique du verbe non déclaratif et ainsi une partie du récit. L'effet démarcatif fort entre le DD et le récit que produisent les guillemets, les italiques et les deux points s'efface dans le rapport sémantique qui se construit entre le DD et le verbe non déclaratif par le biais de la valeur logique des deux-points et de l'inversion sujet-verbe.

La grammaire normative mettait à l'index l'usage des verbes non déclaratifs :

> (…) on est heurté à juste titre par l'illogisme de telles incises, comme : *C'est affreux, pâlit-il, s'enfuit-il, tomba-t-il*, etc. Il faut reconnaître que beaucoup d'auteurs, et certains non médiocres, se servent sans gêne d'incises de cette espèce : *Ah !…* ***s'apaisa-t-elle*** *tout à coup* (Chateaubriand, *M. des Lourdines*, p. 81) – *Du secours !* ***sursauta*** *la visiteuse* (Billy, *Princesse folle*, p. 147) (…) (Grevisse 1936, § 407)

Ces verbes nous semblent surtout être un moyen de dépasser le figement du discours direct dans un discours de la preuve, et de restituer l'authenticité de la parole qu'il représente. Le DD n'est plus une simple citation, mais une parole prise sur le vif dans un faisceau d'éléments paraverbaux (gestes, mouvements, réactions émotionnelles). Le récit va ainsi au-delà de la transcription du réel, et en devient une (re)constitution indexiale. Quand le texte journalistique fait usage de ces verbes, sur le plan de la typologie discursive, on assiste à un mélange de genres : à travers la focalisation sur les protagonistes, le texte journalistique se fictionnalise, crée son propre monde. La place des verbes introducteurs reste ainsi très limitée dans la presse, ou confinée, comme dans *Carnets de Justice*, à des textes qui se donnent comme objectif une transmission « en direct » du réel. Au niveau de la construction d'ensemble du texte, ce n'est plus l'hétérogénéité énonciative récit et parole qui ressort, mais leur homogénéisation par le biais de la complémentation sémantique.

CATACH Nina, 1996, [1994], *La ponctuation*, Paris, Presses Universitaires de France.

CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.

DEMANUELLI Claude, 1987, *Points de repère. Approche interlinguistique de la ponctuation français-anglais*, CIEREC, Travaux LVIII, Université de Saint-Étienne.

DRILLON Jacques, 1991, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard.

FÓNAGY Ivan, 1986, « Reported Speech in French and Hungarian », in COULMAS F. (éd.) *Direct and Indirect Speech*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 255-309.

GOURNAY Lucie, 2000, « Linguistique contrastive et narratologie : *Dit-il, He said* », *Linguistique contrastive et traduction*, Tome 5, Gap, Ophrys, pp. 35-64.

GREVISSE Maurice, 1993, [1936], *Le Bon Usage − Grammaire française.* Paris, DeBoeck-Duculot.

MARNETTE Sophie, 2005, *Speech and Thought Presentation in French : Concepts and Strategies*, Amsterdam, John Benjamins.

MONVILLE-BURSTON Monique, WAUGH Linda, 1998, « Lexicon, genre and local discourse organisation : French speech act verbs and journalistic texts », *Journal of French Language Studies*, vol. 8, n° 1, Cambridge University Press, pp. 45-62.

LAMIROY Béatrice & CHAROLLES Michel, 2008, « Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité », in *Discours*, n° 2, http://discours.revues.org.

NITA Raluca, 2009a, « De la traduction intralinguale à la traduction interlinguale : le cas des verbes introducteurs en roumain et en français », in

BOISSEAU Maryvonne et CHUQUET Hélène (éds.), *RFLA*, Numéro spécial *Linguistique et traduction*, pp. 53-66.

NITA Raluca, 2009b à paraître, « Discours citants non canoniques : Sur l'insertion du discours direct dans le récit journalistique », in Actes du Colloque international de linguistique *Le texte : modèles, méthodes, perspectives*, Cluj-Napoca.

NITA Raluca, 2006, *Discours rapporté, repérages et organisation textuelle : étude contrastive anglais, français, roumain*. Thèse de Doctorat, Université de Poitiers.

PONCHARAL Bruno, 2003, « Approche énonciative de l'opposition *that/Ø* dans les complétives de discours indirect », in CELLE Agnès et GRESSET Stéphane (éds.), *La subordination en anglais. Une approche énonciative*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 89-109.

ROSIER Laurence, 1999, *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot.

ROSIER Laurence, 1994, « Vers une extension de la notion de subordination : L'exemple du discours direct », *Travaux de Linguistique*, 27, Bruxelles, DeBoeck-Duculot, pp. 81-96.

ROSIER Laurence, 1995, « La Parataxe : Heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire », *Travaux de Linguistique*, 30, Bruxelles, DeBoeck-Duculot, pp. 51-64.

THOMPSON Geoff, 1994, *Collins Cobuild English Guides, 5, Reporting*, London, Harper Collins Publishers.

TUOMARLA Ulla, 2000, *La citation. Mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Academia Scientifiarum Fennica. Ser. Humaniora. tom. 308. Saarijärvi, Finland.

VAN RAEMDONCK Dan, 2002, « Discours rapporté et frontières de phrase : L'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues*. *Le Discours rapporté*, n° 19, Gap, Ophrys, pp. 171-178.

WAUGH Linda, 1995, « Reported speech in journalistic discourse : the relation of function and text », *Text*, vol. 15 n° 1, Walter de Gruyter, pp. 129-173.